

Berne, le 07 novembre 2022

Négociations salariales 2023 avec CFF Cargo International

L'ACTP le reconnaît :

Les négociations salariales au sein de la délégation ont été difficiles et tendues. Cependant, nous sommes parvenus à un bon accord dans l'intérêt des employé(e)s, bien que l'environnement de marché de CFF Cargo International reste volatil et risqué aussi en 2023.

Environnement

En raison de la guerre en Ukraine, l'environnement de marché reste tendu pour CFF Cargo International à l'échelle mondiale. Une grande incertitude règne quant aux trafics budgétés et aux nouveaux trafics potentiels. Alors que la hausse des prix de l'énergie va grever le résultat de CFF Cargo International de plus de 5 millions de francs en 2022, d'autres augmentations sont escomptées en 2023 (pourcentage à deux chiffres). CFF Cargo International se voit contrainte de poursuivre ses efforts pour réduire les coûts et gagner en efficacité, afin de compenser les conséquences de la fluctuation de la demande.

Malgré les défis imminents, il est important pour l'entreprise d'investir dans l'avenir de ses collaboratrices et collaborateurs, et de reconnaître leurs bonnes prestations. En 2023, CFF Cargo International investira 1,5 million de francs dans la formation continue et le perfectionnement de son personnel.

Résultats des négociations salariales

CFF Cargo International et les partenaires sociaux ont clôturé les négociations salariales pour l'année 2023 et se sont mis d'accord sur ce qui suit.

☐ Augmentation individuelle des salaires

L'entreprise a convenu avec les partenaires sociaux que 1,5% de la masse salariale serait accordée au titre de la progression selon l'expérience, sous forme d'augmentation individuelle des salaires en 2023. Afin d'éviter la spirale inflationniste, une partie du renchérissement sera compensée sous la forme d'une prime unique de 1200 francs accordée au personnel relevant de la CCT. La moitié de la prime sera versée en décembre 2022, l'autre moitié en avril 2023.

☐ Augmentation générale des salaires

Aucune augmentation générale des salaires n'est prévue. Les valeurs maximales des plages de salaires vont être relevées de 5% dans le cadre de la nouvelle CCT, qui entrera en vigueur le 1er janvier 2023. Elles n'ont pas été réadaptées dans le cadre des négociations salariales.



Meilleures salutations

Markus Spühler

Président

Association des cadres des transports publics ACTP

markus.spuehler@kvoev-actp.ch

Il vaut bien la peine d'être membre de l'Association des cadres !

Devenir membre / recruter un membre : Simplement cliquez ou scannez le code QR.



Ceci est une communication commune des partenaires sociaux de CFF Cargo International.

SBB Cargo International



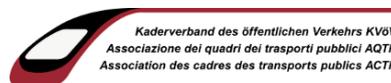
Gewerkschaft des Verkehrspersonals
Syndicat du personnel des transports
Sindacato del personale dei trasporti



eigenständig, mutig, persönlich.



VERBAND SCHWEIZER LOCOMOTIVFÜHRER UND FAHRER
SYNDICAT SUISSE DES MÉCANICIENS DE LOCOMOTIVE ET ASPIRANTS
SINDACATO SVIZZERO DEI MACCHINISTI E ADDETTI



Kaderverband des öffentlichen Verkehrs KVÖV
Associazione dei quadri dei trasporti pubblici AQTP
Association des cadres des transports publics ACTP

- Direction de CFF Cargo International
Sven Flore, CEO, et Laurence Spindler-Freudenreich, Head of Human Resources
- SEV Syndicat du personnel des transports
- transfair – l'association du personnel du service public
- VSLF Syndicat suisse des mécanicien-ne-s de locomotive et aspirant-e-s
- ACTP Association des cadres des transports publics

Renseignements supplémentaires :

079 223 05 25 Markus Spühler, Président ACTP

079 610 70 10 Werner Rüegg, secrétaire régional région Est Transfair

051 281 26 96 Hubert Giger, Président VSLF

079 505 04 57 Thomas Giedemann, Secrétaire syndical SEV